

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 9 juillet 2021	N° 2021-363

Convocation du 2 juillet 2021

Aujourd'hui vendredi 9 juillet 2021 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Bernard-Louis BLANC, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, M. Alexandre RUBIO, M. Baptiste MAURIN, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Eve DEMANGE, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, M. Bastien RIVIERES, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kévin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, Mme Agnès VERSEPUY.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Jean TOUZEAU à M. Jean-François EGRON
Mme Marie-Claude NOEL à Mme Isabelle RAMI
M. Dominique ALCALA à M. Fabrice MORETTI
Mme Christine BONNEFOY à M. Michel LABARDIN
M. Olivier CAZAUX à Mme Isabelle RAMI
M. Max COLES à M. Kévin SUBRENAT
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET
Mme Fabienne DUMAS à M. Patrick BOBET
M. Maxime GHESQUIERE à M. Radouane-Cyrille JABER
Mme Fannie LE BOULANGER à M. Radouane-Cyrille JABER
M. Thierry MILLET à M. Jacques MANGON
Mme Eva MILLIER à Mme Fatiha BOZDAG
M. Jérôme PEScina à M. Christophe DUPRAT
M. Patrick PUJOL à M. Christophe DUPRAT
Mme Marie RECALDE à M. Thierry TRIJOLET
M. Fabien ROBERT à M. Emmanuel SALLABERRY
M. Sébastien SAINT-PASTEUR à Mme Typhaine CORNACCHIARI
M. Jean-Marie TROUCHE à Mme Karine ROUX-LABAT

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Pierre HURMIC à Mme Claudine BICHET de 12h50 à 14h30
M. Patrick LABESSE à M. Alain GARNIER à partir de 15h40
M. Bernard Louis BLANC à M. Laurent GUILLEMIN à partir de 13h15
Mme Brigitte BLOCH à Mme Céline PAPIN de 12h15 à 14h30
M. Alexandre RUBIO à Mme Josiane ZAMBON à partir de 15h55
M. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI à partir de 16h
Mme Simone BONORON à M. Guillaume GARRIGUES de 13h25 à 14h30
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à Mme Françoise FREMY de 11h15 à 14h30
Mme Myriam BRET à M. Nordine GUENDEZ à partir de 11h30
M. Alain CAZABONNE à M. Emmanuel SALLABERRY à partir de 13h15
M. Didier CUGY à M. Stéphane GOMOT à partir de 15h20
Mme Laure CURVALE à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à partir de 14h30
Mme Fabienne HELBIG à Mme Anne FAHMY à partir de 13h15
Mme Sylvie JUQUIN à Mme Anne LEPINE à partir de 14h30
M. Gwénaél LAMARQUE à M. Benoît RAUTUREAU de 12h05 à 14h30
Mme Zeineb LOUNICI à M. Benoît RAUTUREAU jusqu'à 10h20
M. Guillaume MARI à Mme Eve DEMANGE à partir de 13h20
M. Stéphane MARI à M. Thomas CAZENAVE jusqu'à 13h00
M. Michel POIGNONEC à M. Nicolas FLORIAN à partir de 14h30
M. Franck RAYNAL à M. Michel LABARDIN à partir de 14h30
Mme Agnès VERSEPUY à M. Jacques MANGON à partir de 14h30

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

 BORDEAUX MÉTROPOLE	Conseil du 9 juillet 2021	Délibération
	Direction générale Valorisation du territoire Mission enseignement supérieur, recherche et innovation	N° 2021-363

**Forum urbain porté par Sciences Po Bordeaux - subvention 2021 - Convention -
Décision - Autorisation**

Monsieur Stéphane DELPEYRAT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Les villes sont aujourd'hui plus que jamais sur le devant de la scène. Elles s'accroissent, se concurrencent, modifient les équilibres territoriaux, influencent les modes de vie. Elles sont de réels défis pour les aménageurs et des terrains d'études privilégiés pour les chercheurs.

1. Présentation du Forum urbain

Le Forum urbain a été créé en 2015 dans le cadre de l'IdEx Bordeaux, Initiative d'excellence de l'Université de Bordeaux, comme « centre d'innovation sociétale » dédié aux questions urbaines. S'appuyant sur un réseau d'une centaine de chercheurs du site universitaire bordelais, son action vise à éclairer les problématiques urbaines et métropolitaines contemporaines par les sciences humaines et sociales en rapprochant le monde de la recherche et les acteurs de la ville. Le Forum urbain apporte ainsi un appui aux universitaires et aux acteurs du territoire pour le développement de démarches et projets communs, en pilotant et accompagnant des activités de co-production de connaissances et en proposant des dispositifs et des supports de partage de savoirs et de valorisation de ses productions auprès d'un large public.

Le Forum urbain porte une double ambition : ancrer la recherche dans la réalité de ceux qui font et vivent la ville et apporter un éclairage aux enjeux contemporains afin d'améliorer les pratiques. Il vise ainsi à faciliter l'accès aux ressources universitaires, expertises et savoir-faire relatifs aux questions urbaines pour favoriser les collaborations entre sciences et société et alimenter le débat public.

Son activité se concentre autour de grandes thématiques : habitat, ville connectée, gouvernance urbaine et territoriale, mobilités, aménagement durable et valorisation du territoire.

Son action poursuit donc un triple objectif :

- Éclairer les pratiques des professionnels de l'urbain, notamment dans une prise recul vis-à-vis des problématiques auxquelles ils sont confrontés et certains sujets émergents ;
- Diffuser des savoirs sur la ville et les phénomènes qui s'y déploient afin d'enrichir le débat public ;

- Contribuer à la professionnalisation des étudiants en leur donnant l'opportunité de travailler à partir de commandes réelles et de se confronter au terrain.

Sous la conduite de son responsable scientifique, le Forum urbain est géré par une équipe opérationnelle de deux ETP et piloté par deux instances ad hoc : un comité de pilotage décisionnaire constitué de chercheurs, et un comité d'orientation consultatif réunissant partenaires académiques et acteurs de la ville, dont la Métropole. Le Forum urbain est en retour associé aux réflexions et travaux de la Métropole sur les collaborations entre l'enseignement supérieur, la recherche et l'action publique.

2. Programme d'actions 2021 : projets structurants

Actions de co-production de connaissances

L'année 2021 sera marquée par la finalisation des travaux menés dans le cadre du projet de recherche partenariale « Bordeaux, la métropole en partage ? » du programme national POPSU Métropoles et à la diffusion et valorisation des résultats. Ce projet mobilise un consortium d'une vingtaine de chercheurs, d'agents et d'élus de Bordeaux Métropole autour de 4 axes : les coopérations territoriales et la gestion des ressources (eau, alimentation, foncier) ; les logiques spatiales de l'inflation immobilière ; l'inscription spatiales des start-ups dans le(s) écosystème(s) métropolitain(s) et la métropole vue et vécue par les classes « populaires ».

Cette année verra le lancement du projet de recherche-action SCIVIQ « Solidarité, citoyenneté et vivre-ensemble dans les quartiers populaires face à la Covid-19 », lauréat de l'appel à projets flash de la Région Nouvelle-Aquitaine en 2020. Ce projet, mené sur 18 mois, vise à interroger les dynamiques de solidarités dans les quartiers populaires face à la crise sanitaire, en y associant étroitement les habitants et acteurs de ces quartiers.

La réalisation de projets tutorés pluridisciplinaires, impliquant plusieurs établissements d'enseignement supérieur, sera renforcée à l'image des projets tutorés sciences po / architecture mis en place depuis plusieurs années dans le cadre d'un partenariat entre les masters « Intelligence et architecture des territoires » de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de paysage de Bordeaux (ensapBx) et « Stratégies et gouvernances métropolitaines » de Sciences Po Bordeaux.

Le Forum urbain contribuera au projet de l'Université de Bordeaux de transformation social-écologique de ses campus et des manières de faire la ville dans le cadre du projet « Augmented university for Campus and world Transition » (ACT), financé par le Programme d'Investissement d'Avenir 3 sur 8 ans. Le Forum urbain mettra ainsi au service de l'Université de Bordeaux et de sa communauté les dispositifs éprouvés de recherche partenariale et de mise en débat des connaissances, afin d'impulser des synergies entre recherche, enseignement, formation continue et politique publique, sur son territoire et ses franges.

Actions de valorisation et de mise en débat de la recherche :

Le Forum urbain déploie des activités plus transversales en matière de valorisation et de mise en débat de la recherche sur le territoire, avec notamment la programmation des Rencontres du Forum urbain portant sur des sujets d'actualité ayant trait aux questions urbaines et ouvertes au grand public. Ces rencontres, initiées en 2017, sont basées sur la présentation d'une étude ou d'un ouvrage par un universitaire invité, suivie d'un échange avec deux discutants issus du monde socio-économique et le public. En 2019 et 2020, les sujets traités portaient sur la sobriété énergétique, la décroissance urbaine, la périurbanisation, la prise en charge des jeunes en errance, la gratuité des transports en publics, les fonctions de la police dans les quartiers populaires, l'habitat des seniors, la création des réseaux d'eau... En 2021, la programmation portera sur les sujets de la décolonisation de l'espace public, des squats et friches urbaines, du militantisme dans les quartiers populaires, du lien entre épidémies et urbanisation planétaire et de la question des villes néolibérales.

Le programme de travail détaillé du Forum urbain pour l'année 2021 est joint en annexe de la convention de financement.

Ce programme de travail et les outils développés :

- s'articulent autour de nombreuses problématiques qui recèlent un intérêt particulier pour Bordeaux Métropole au regard de ses compétences et dans un objectif de développement innovant du territoire ;
- s'inscrivent pleinement dans les objectifs et orientations de Bordeaux Métropole en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation.

3. Plan prévisionnel de financement

Bordeaux Métropole, qui a soutenu en 2020 le Forum urbain pour un montant de 5 000 €, est sollicitée en 2021 pour un soutien financier d'un montant de 28 000 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 284 733 € HT.

Cette participation représente 9,8 % du budget global.

Principaux indicateurs financiers :

	Budget 2021	Budget 2020	Budget 2019
Charges de personnel / budget global	75,31 % 214 433 € / 284 733 €	77 % 125 000 € / 162 333 €	63.63 % 140 000 € / 220 000 €
% de participation de BM / Budget global	9,8 %	3,1 %	18.1 %
% de participation des autres financeurs / budget global	IDEX Bordeaux : 26,34 % PUCA : 11,71 % Région 29,29 % Département : 1,76 %	IDEX Bordeaux : 49,28 % PUCA : 20,55 % Région : 5,54 % Département : 3,1 %	IDEX Bordeaux : 55 %

2021 marque la fin du programme des « centres d'innovation sociétale » de l'IdEx Bordeaux. Le Forum urbain a donc travaillé à la structuration d'un modèle économique propre, dans la perspective de l'échéance de la dotation annuelle qui lui était attribuée, et a mené une réflexion sur l'évolution de sa forme juridique et de son rattachement à Sciences Po Bordeaux, qui prendra fin en cours d'année 2021. Le Forum urbain deviendra alors une cellule de transfert de l'ADERA, Association pour le Développement de l'Enseignement et de la Recherche auprès des universités, des centres de recherche et des entreprises d'Aquitaine, et une plateforme de l'Université de Bordeaux.

Il appartient à Sciences Po Bordeaux, signataire de la convention de financement avec Bordeaux Métropole, d'obtenir auprès de l'ADERA les documents nécessaires concernant la période où l'hébergement du Forum urbain aura été transféré, tel que précisé dans la convention.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel

est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU les articles L5217-2 et L1611-4 du Code général des collectivités territoriales (CGCT),

VU la délibération n°2016-425 du 8 juillet 2016 relatif à la stratégie de Bordeaux Métropole en matière d'Enseignement supérieur, de recherche et d'innovation,

VU la demande formulée par l'organisme en date du 10 juillet 2020,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT que le Forum urbain, par son action et ses objectifs, participe pleinement aux orientations stratégiques de Bordeaux Métropole en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation en sciences humaines et sociales, notamment au travers du soutien à la transdisciplinarité, la valorisation scientifique ou encore le développement d'un dialogue entre la recherche et les acteurs locaux.

DECIDE

Article 1 : d'attribuer au Forum urbain, porté par Sciences Po pour l'exercice 2021 une subvention de fonctionnement de 28 000 euros sur un montant de dépenses subventionnables de 284 733 euros HT.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer la convention ci-annexée prévoyant les conditions de règlement de la subvention métropolitaine ainsi que tout acte afférent.

Article 3 : d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal de l'exercice 2021, Chapitre 65, article 657382, fonction 23 .

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 9 juillet 2021

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 15 JUILLET 2021	Pour expédition conforme, le Vice-président, Monsieur Stéphane DELPEYRAT
PUBLIÉ LE : 15 JUILLET 2021	